



Académie des sciences d'outre-mer

Les recensions de l'Académie¹

Français ? la nation en débat entre colonies et métropole, XVIe-XIXe siècle /

Sous la direction de Cécile Vidal

Éd. de l'École des hautes études en sciences sociales, 2014

Cote : 59.777

Ce livre a une double ambition méthodologique : la première revient à vouloir jeter un pont entre l'histoire de l'empire français d'Ancien Régime et l'empire moderne apparu après 1830 avec la conquête de l'Algérie. La seconde ambition consiste à rechercher, dans la colonisation, non une sorte d'appendice plus ou moins honteux de l'histoire française, mais une expression de ce qu'on eut appelé autrefois « *le génie français* » et ce qu'on préfère aujourd'hui (correction oblige) désigner du terme de « *francité* » traduit directement du néologisme américain de *Frenchness*. Nous sommes d'accord pour écrire, plus simplement, que les institutions et les pratiques outre-mer ne résultent pas d'une conception coloniale à peu près identique pour toutes les puissances, mais que ces institutions et ces pratiques sont, à bien des égards, la projection des représentations élaborées dans les métropoles. Et ce d'autant plus que, à bien des égards, l'illusion de travailler sur des terres « *vierges* » encourage les initiatives étatiques et bureaucratiques, freinées sur le sol européen par le respect des traditions locales.

À vrai dire, le résultat est un peu décevant, car force est de constater que, en dehors de l'article programmatique de Cécile Vidal, et des conclusions de Frederick Cooper, les huit communications présentées ici ne traitent guère des conceptions impériales du XIX^e siècle. C'est essentiellement à travers les exemples des « *vieilles colonies* » (auxquelles il convient d'ajouter la Louisiane) que se dessine un esprit français en matière de nationalité. La très abondante bibliographie concerne essentiellement l'époque moderne, et l'effort souhaitable de donner le dernier état de la recherche aboutit à négliger des études juridiques classiques comme celles de Dareste et de Girault, dans lesquelles il y a encore beaucoup à prendre. Malgré tout, l'ouvrage a le grand mérite de souligner l'instabilité et les variations du concept « *être Français* » dans la période considérée. Pour les populations « *indigènes* » (les Indiens d'Amérique ou les Africains du Sénégal), mais aussi pour les esclaves noirs, être Français peut seulement signifier être soumis à l'État français, y compris sous la pire oppression. Mais cette qualité peut aussi être réclamée par eux comme une voie de leur émancipation. Pour les colons, « *être Français* » est tout d'abord un privilège qui inclut l'appui inconditionnel de la métropole à leurs exigences. Mais la manière dont ils vivent cette qualité, y compris à l'égard des hommes libres de couleur généralement favorables à un rapprochement, contribue à les séparer des populations locales, qui voient facilement en eux des oppresseurs. Et, bien sûr, tout ceci baigne dans un discours qui tend à privilégier la langue et les valeurs françaises, aussi bien avant la révolution (soit dit en passant, la référence catholique paraît rarement évoquée) qu'après 1789.



¹ Les recensions de l'Académie de [Académie des sciences d'outre-mer](http://www.academie-outre-mer.fr) est mis à disposition selon les termes de la [licence Creative Commons Paternité - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 3.0 non transcrit](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/).
Basé(e) sur une oeuvre à www.academieoutremer.fr.



Académie des sciences d'outre-mer

On ne peut donc souhaiter que des prolongements à cet ouvrage. On peut citer à cet égard notre chapitre « Les Colonies de 1789 à 1899 : les grands principes à l'épreuve », paru dans l'ouvrage dirigé par Dominique Barjot et Michel Figeac, *Citoyenneté, République et Démocratie de 1789 à 1899*, SEDES, 2014.

Jacques Frémeaux